



PAR COURRIEL

Le 18 juillet 2018

**Objet : Participation au CRDS, déploiement de la 2<sup>e</sup> vague**

Docteurs,  
Docteurs,

Le déploiement de la deuxième vague du mécanisme d'accès priorisé aux consultations spécialisées (APSS) par l'entremise des CRDS débutera le 4 septembre prochain, et votre spécialité en fait partie.

À partir de cette date, les médecins de famille de première ligne pourront transmettre au CRDS de leur région leurs demandes de consultation à l'aide du formulaire conçu et uniformisé pour votre spécialité par des représentants de votre association, de la FMSQ, de la FMOQ et du MSSS.

Si ce n'est pas déjà fait, dans les semaines qui viennent, un responsable du CRDS de votre région vous invitera à lui indiquer quelles sont vos disponibilités, tant en établissement qu'en cabinet. Il vous transmettra par la même occasion les renseignements utiles pour vous inscrire. Vous pouvez également communiquer directement avec lui afin qu'il vous guide au besoin dans votre démarche. Vous trouverez en pièce jointe la liste des personnes responsables de chacun des CRDS.

Selon les statistiques recueillies pendant la première vague et compte tenu des données colligées par la RAMQ, nous prévoyons que le nombre des demandes de consultation sera élevé. Votre collaboration est donc d'autant plus précieuse puisque, si votre participation reste volontaire, elle demeure néanmoins essentielle au bon fonctionnement des CRDS, dont l'objectif est d'assurer un accès aux consultations spécialisées dans les délais associés à la priorité clinique attribuée aux patients.

Nous vous remercions de votre participation et vous transmettons nos meilleures salutations.

---

Raynald Ferland, M.D., FRCP  
Vice-président  
FMSQ